

La rivière de l'Assomption prend sa source principalement dans la Seigneurie d'Aillebout, passe sur le bord du township de Kildare, vient à travers la Seigneurie de Lavaltrie, dans le Comté de Berthier, reçoit, avant d'arriver à la Paroisse et au Village de l'Assomption, les eaux de la Rivière Rouge et celles de la Rivière du Lac Ouaro, qui traverse le township de Rawdon, et se décharge (la Rivière de l'Assomption) dans le Fleuve St. Laurent à l'opposite des propriétés des M. M. Deschamps, situées dans la Paroisse de Repentigny, et vis-à-vis le Bout de l'Île de Montréal.

La Rivière de l'Assomption reçoit encore les eaux de la Rivière du Petit St. Esprit, sur laquelle sont construits un moulin à carder et une distillerie, à la distance d'environ trois milles du village de l'Assomption.

Sur la rivière de l'Assomption se trouve le beau village de ce nom, situé sur une Presqu'île intéressante, à la distance d'environ 26 milles de la Cité de Montréal.

L'on voit encore sur la rivière de l'Assomption plusieurs établissements dignes de remarques, et spécialement les beaux Moulins et le Village d'Industrie qu'y a fait construire l'hon. B. Joliette, membre du Conseil Législatif et dernièrement notre digne Représentant. Ces moulins et ce village intéressant sont dans la paroisse de St. Paul, dans la seigneurie de Lavaltrie, dans le comté de Berthier, et à la distance d'environ six milles des limites de la paroisse de l'Assomption.

Sur la rivière du Lac Ouaro se trouve le beau moulin à farine des M. M. du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, un moulin à carder, un